

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-319 DU 10 JUILLET 2007

Chargeant Monsieur **HESSOU Tissou Félix**, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de l'intérim de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pour compter du jeudi 05 juillet 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n° 2007 – 300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 05 juillet 2007, Monsieur HESSOU Tissou Félix, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 Juillet 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDN 2 - MSPCL 4 - SGG 4 - AUTRES MINISTRES 22.